
GISELLA GRÜBER :

Nous allons donc commencer par l'appel.

Merci à tous. Nous allons maintenant commencer officiellement l'enregistrement de cet appel, ainsi que l'interprétation.

Bonjour à tous. Bienvenue à la téléconférence mensuelle du 16 janvier pour LACRALO. Il est 23 heures UTC.

Sur le canal espagnol nous avons Wilmer Azurza, Alfredo Velazco, Cesar Vilchez, Humberto Arthos, Anahi Menendez, Antonio Medina Gomez, Aida Noblia, Alberto Soto, Johnny Laureano, Leon Sanchez, Harold Arcos, Maritza Aguero, Ricardo Holmquist, Vanda Scartezini, Wladimir Davalos, Lina Ornelas.

Sur le canal anglais nous avons Tijani Ben Jemaa, Julie Hammer, Dev Anand Teelucksingh.

Il n'y a pas de participants sur le canal français– pardon, Nikenley est sur le canal français.

Et nous avons du personnel Silvia Vivanco, Gisella Grüber.

Nos interprètes aujourd'hui sur le canal espagnol sont Veronica et David, sur le canal portugais Bettina, et sur le canal français nous avons Isabelle et Claire.

Je rappelle à tout le monde de donner son nom avant de parler, non seulement pour la transcription, mais également pour permettre aux interprètes de vous identifier lorsque vous prendrez la parole.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Je passe maintenant la parole à Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Gisella, pour cette présentation.

Maritza, est-ce que vous pourriez, s'il vous plait, nous présenter l'ordre du jour de manière à ce que nous puissions l'approuver ?

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup, Humberto. Ça va ? Vous m'entendez ? Est-ce que vous m'entendez bien ?

C'est donc pour voir si l'on peut continuer et approuver l'ordre du jour.

C'est le premier appel de l'année. Donc il y a les commentaires sur la sélection du membre du Conseil d'administration pour LACRALO. Nous avons donc Tijani Ben Jemaa qui va prendre la parole et nous expliquer le processus, ainsi que d'autres détails.

Ensuite, nous aurons une présentation sur les droits de l'homme dans le cadre de l'Internet. Cette présentation nous sera donnée par Alfredo Velazco, qui est directeur exécutif des utilisateurs numériques de Colombie.

Ensuite, nous avons un autre thème très important dont nous avons parlé, qui sera présenté par Lina Ornelas ; donc, la défense des droits privés sur Internet. Elle est responsable de la politique publique et des relations gouvernementales pour le Mexique.

Ensuite, il y aura une présentation sur l'interopérabilité et ses enjeux par Cesar Vilchez, qui est du Pérou.

Et nous terminerons notre appel par d'autres thèmes, dont les élections des leaders de LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Maritza. S'il n'y a pas de commentaires, nous allons approuver l'ordre du jour pour aujourd'hui.

Donc, nous allons passer la parole à Tijani Ben Jemaa qui va nous parler de la sélection du membre du Conseil d'administration.

Donc vous avez la parole, Tijani. C'est à vous.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Humberto.

Comme vous le savez, le BCEC a émis ou a publié la liste des candidats suite à ses délibérations. Et donc, nous avons identifié deux candidats, Alan Greenberg et Leon Sanchez.

Donc, le BMSPC a commencé son travail, sa partie du travail, par un appel entre toutes les RALO pour expliquer quelles sont les étapes à suivre à partir de maintenant, et surtout pour expliquer quels sont les droits— leur droit qui revient donc à ajouter des candidats sur la liste finale.

Donc le règlement dit que n'importe quelle RALO peut faire une demande d'inclusion d'un candidat sur la liste définitive. Cette demande doit être décidée au sein de la RALO, conformément aux règles officielles de la RALO. Cela veut dire que si la RALO doit voter, eh bien elle vote ; si la RALO a d'autres méthodes de travail, eh bien qu'elle les

utilise. Donc c'est à elle de suivre son propre règlement intérieur pour prendre des décisions.

Lorsqu'une RALO a soumis une demande, cette demande doit être appuyée par deux autres RALO.

Donc, pour l'instant, nous avons deux candidats, mais je vous ai expliqué donc les règles, ce qui est possible. Cela ne veut pas dire que vous êtes obligés de le faire, mais si vous pensez qu'il y a un des candidats qui correspond aux personnes—

Vous savez que nous avons six candidats. Donc s'il y a des candidats qui, selon vous, auraient dû être approuvés —parce que nous n'en avons approuvé que deux— eh bien, parmi ces personnes qui restent, vous avez la possibilité, si par exemple vous pensez qu'un candidat ou deux candidats, si vous pensez que certaines personnes devraient être considérées, que c'est vraiment dommage qu'ils ne fassent pas partie de la liste, la RALO peut à ce moment-là présenter une demande pour que cette personne soit ajoutée parce qu'elle est très importante pour la liste définitive.

Après, lorsque vous aurez fait cette demande, il faudra que deux RALO appuient votre demande. Pour que les RALO appuient votre demande, eh bien, elles doivent le faire également conformément à leur règlement intérieur. Ce n'est pas quelque chose qui dépend du président ou de je ne sais qui ; c'est vraiment conformément aux règles de la RALO.

Donc voilà pour ce qui est de l'ajout de candidats. Donc ça, il fallait que je vous en informe.

Alors, la date butoir pour cette demande, c'est le 19 janvier. Et ensuite, la date butoir pour appuyer la demande –donc pour l'appuyer par deux RALO– c'est le 29 janvier.

Donc une fois que nous saurons qu'il y a un ajout, nous pourrons présenter la liste définitive.

[L'interprète s'excuse. Nous avons un petit problème de son avec Tijani. Alors un petit instant].

GISELLA GRÜBER :

Nous allons rectifier ceci.

TIJANI BEN JEMAA :

La date de publication, la date finale, sera le 31 janvier ; la date de publication de la liste définitive. Donc c'est quelque chose qui sera fait de suite.

Alors, les étapes les plus importantes c'est l'interaction entre les candidats et la communauté. Alors les candidats vont devoir s'exprimer auprès de la communauté pour que la communauté les élise. Et la communauté doit également pouvoir poser des questions aux candidats de manière à comprendre ou à se faire comprendre, de manière à ce qu'ils puissent identifier ce qu'ils vont faire pour mieux servir la communauté, etc.

Donc il y a plusieurs moyens de communication avec les candidats. Nous allons vous en proposer certains. Par exemple, nous allons pouvoir utiliser la liste de diffusion pour poser des questions au candidat et pour que le candidat puisse y répondre. Nous pouvons également utiliser la

page wiki pour, donc, avoir les questions de la communauté et les réponses des candidats directement sur cette page wiki. Et enfin, il y aura, j'espère, une téléconférence au cours de laquelle le candidat, ou les candidats, pardon, feront leur déclaration, et la communauté pourra leur poser des questions. Donc il y a plusieurs moyens possibles. Si vous pensez qu'il y a d'autres méthodes que vous souhaitez utiliser pour promouvoir cette communication, n'hésitez pas à vous adresser au BMSPC le plus rapidement possible.

Vous avez deux représentants au BMSPC, donc servez-vous d'eux pour communiquer vos informations, vos demandes, au BMSPC.

Donc voilà pour la première chose.

Ensuite, une fois qu'on aura une liste définitive, donc le 29 janvier, nous demanderons également au candidat ce qu'il préfère pour communiquer avec la communauté. Et après cette consultation, nous rassemblerons toutes les méthodes choisies de communication, et nous essaierons de toutes les utiliser de manière à ce que la communication satisfasse tout le monde. Nous avons un petit peu plus de temps que la dernière fois. Donc, je pense ça se passera bien.

Donc voilà pour ce qui est des étapes immédiates. Donc je souhaitais vous en faire part de manière à ce que vous puissiez vous y préparer. Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Je suis là pour y répondre.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Tijani, pour vos commentaires. Je lève la main parce que j'ai un commentaire aussi, ainsi qu'une question. En fait, j'ai plusieurs questions.

Nous avons reçu un mail–

D’abord, il faut que je dise quelque chose. Nous avons fait passer dans notre liste de diffusion différentes possibilités concernant le fait d’avoir un membre de LACRALO qui, donc, soit un nouveau candidat pour la liste. Et donc vous avez peut-être vu le message qui a été envoyé.

Et donc, pour nous, il ne nous semble pas nécessaire d’avoir un nouveau candidat. Donc c’est la première chose. Nous en avons déjà parlé, et c’est la première chose que je souhaitais dire.

Alors, mon deuxième commentaire est lié à un mail envoyé par Ariel. Dans cet e-mail, il y a eu un vote pour remplacer Leon Sanchez, mais Leon Sanchez a été nommé par le NomCom. Donc ma question c’est, je ne comprends pas vraiment comment nous allons faire pour le remplacer.

Et ma dernière question c’est de savoir si vous avez une date butoir pour le vote. Merci.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Humberto.

Tout d’abord, si vous avez utilisé votre processus officiel pour décider de ne pas ajouter de personnes, de ne pas proposer d’autres personnes à la liste définitive, très bien. C’est exactement ce qu’il fallait faire. Si vous n’avez personne à ajouter, personne à proposer, eh bien il n’y a rien à faire. C’est le processus normal qui est en route.

Le cas qui ne serait pas typique, c'est de faire une demande d'ajout de quelqu'un. Alors, pour vous, la question est résolue ; vous ne souhaitez ajouter personne. Donc tout va bien.

Deuxième point, vous avez donc posé la question du remplacement de Leon Sanchez. Alors le règlement dit que dans l'électorat, s'il existe un candidat, il doit être remplacé pour le vote. Et son remplaçant est fait à l'interne, donc au sein de LACRALO pour vous. Donc il est nommé par le NomCom, je le sais, vous n'avez pas voté pour lui, mais il est membre de l'ALAC, et donc il est membre de l'électorat. Donc il ne peut pas voter pour lui-même. Donc il ne votera pas. Il y a donc quelqu'un qui le remplacera. Alors la meilleure manière de le remplacer, plutôt la meilleure personne ou la meilleure entité qui puisse le remplacer, c'est LACRALO. C'est ce qui est écrit dans le règlement. Même s'il n'a pas été élu par LACRALO, son remplaçant doit être choisi par LACRALO en utilisant le processus formel, par vote si votre règlement dit le vote ; enfin, utilisez votre processus officiel : consensus, etc., quel qu'il soit.

Alors, la date butoir c'est avant que nous nous lancions le processus [d'élection]. Donc cela veut dire, avant le 31 janvier. Parce que le 31 janvier, c'est la date à laquelle nous aurons la liste définitive. Nous aurons donc le lancement de la communication entre les candidats et la communauté. Donc, effectivement, il nous faut choisir son remplaçant au plus tard le 31 janvier. Le premier lancement des votes sera le 21 février. Donc je vous conseille de changer— pardon, de choisir votre remplaçant rapidement. Je vous recommande de ne pas attendre jusqu'à la dernière minute pour le faire.

J'espère que j'ai bien répondu à votre question ou à vos questions.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Tijani. Je vois Carlos Vera et ensuite Alberto Soto. Alors, Carlos vous avez la parole.

CARLOS VERA : Nous avons besoin de deux candidats des différentes RALO ; est-ce que les RALO peuvent également s'opposer aux candidats qui sont proposés ou- en fait, est-ce qu'on considère les oppositions s'il y a d'autres candidats qui sont proposés par une RALO, par exemple ?

TIJANI BEN JEMAA : Je ne comprends pas bien votre question. Vous aviez dit que vous ne souhaitez pas ajouter de candidats. Donc nous n'avons plus besoin de parler de la question de l'ajout des candidats parce que vous avez décidé ; votre RALO a décidé de ne pas ajouter de candidats. Je pense que je n'ai pas bien compris votre question. Si la réponse vous convient, très bien. On passe à autre chose. Sinon, dites-moi ce que j'ai mal compris.

CARLOS VERA : Si on décide d'ajouter un candidat dans les RALO, ce candidat doit être soutenu par deux RALO. Ma question c'est, par exemple, s'il y a une RALO qui avance un candidat, est-ce qu'il est obligatoire ?

TIJANI BEN JEMAA : Donc, ce que vous me dites, c'est si par exemple une RALO veut ajouter deux candidats ; c'est ça, la question ?

Pour un candidat, il faut une demande. Et pour une demande, il faut le soutien de deux autres RALO. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question, mais je ne comprends pas, en fait.

CARLOS VERA : Ce n'est pas grave. Très bien. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Carlos, est-ce que vous m'entendez ?

MARITZA AGUERO : Alberto, c'est à vous.

ALBERTO SOTO : Si j'ai bien compris, nous devons choisir un candidat uniquement pour remplacer Leon Sanchez, et seulement pour la question du vote. C'est bien ça ?

TIJANI BEN JEMAA : Oui. Tout à fait. C'est ça. Vous devez— ce n'est pas en fait un candidat, c'est un remplaçant pour Leon Sanchez, et c'est quelqu'un qui va uniquement le remplacer pour voter. Donc, cette personne sera la personne qui va voter à la place de Leon, mais elle ne le remplacera pas pour toute autre raison ; c'est uniquement à dessein de vote pour l'élection du membre du Conseil d'administration.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Tijani. Je crois que c'était la question. La réponse a été claire. Voilà. Merci beaucoup pour cette présentation. Merci d'avoir répondu à nos questions.

Je vais maintenant passer au point 5 de notre ordre du jour, donc la question des droits de l'homme sur Internet. Elle nous sera présentée par Alfredo Velazco.

Alfredo, vous avez la parole.

ALFREDO VELAZCO : Merci beaucoup. Alors, je vais juste clarifier quelque chose. Mon organisation, c'est les utilisateurs de l'Internet en Équateur et non pas en Colombie.

Est-ce que vous m'entendez bien ? Oui.

Alors, première clarification. Les utilisateurs du numérique travaillent depuis 2009. Nous avons organisé une conférence dans le sud-est sur la question du prix et de la connectivité dans le domaine de l'Internet. Petit à petit, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait davantage de besoins en matière d'impact de l'Internet sur la société, et en particulier en ce qui concerne la liberté et les droits de l'homme.

Malheureusement, ceci n'est pas prévalant uniquement en Équateur, mais à un autre niveau. Il y a des progrès, ou de plus en plus d'utilisation de l'Internet, comme moyen de surveillance. Donc nous avons de plus en plus une croissance de l'impact de ce que nous faisons au comité des utilisateurs de l'Internet. Et donc je vais vous expliquer ceci en détail

dans quelques minutes. Donc tout ce dont je vais parler, c'est ce qui a trait aux droits de l'homme sur Internet.

Nous nous sommes concentrés sur certains domaines. D'un côté, il y a la politique publique, la législation, et de l'autre côté, il y a les questions relatives à la surveillance et aux menaces. Nous traitons également des sujets de la gouvernance ainsi que d'autres sujets qui impliquent d'autres parties prenantes.

Alors pour vous donner une petite idée, en Équateur donc, 109 menaces ont été identifiées liées aux attaques [DDoS] ou aux abus de la NSA. Donc surtout en ce qui concerne le téléchargement de contenu et l'infraction aux droits d'auteur. Ceci a eu un impact très négatif sur le gouvernement. Nous avons également reçu des rapports sur Twitter. Il y a des comptes qui ont été effacés. Il y a eu des notifications comme quoi certains comptes seraient de faux comptes. Mais étant donné le nombre de rapports que nous recevons, Twitter essaye d'identifier certains comptes pour savoir s'il y a des spécifications qui sont valides. Il y a eu des rapports de piratage de compte Twitter et de compte Facebook. Nous avons également reçu des signalements, et nous ne savons pas vraiment où ils viennent d'ailleurs parce que ce sont des signalements qui sont, encore une fois, sont contre la liberté d'expression. Et donc, voilà, nous essayons de surveiller tout ceci. Nous avons mené tout ceci devant les tribunaux internationaux. Malheureusement, notre pays est un cas assez extrême en matière d'abus contre le NSA. Et donc, on pensait que 2016 auraient pu voir une amélioration de la situation dans ce domaine. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

Rappelons également qu'en Équateur, donc, nous sommes en période électorale et on en voit les premières conséquences. Hier soir, par exemple, nous avons vu [six] comptes d'hommes politiques très importants en Équateur qui ont été piratés. Les informations personnelles de ces candidats à la vice-présidence et des informations sur sa famille qui n'ont rien à voir avec leur candidature et c'est pour cela que nous agissons en termes de surveillance, de suivi. Et nous avons eu un impact important dans ce domaine. Nous n'avons pas atteint les résultats voulus peut-être, mais nous avons essayé de faire du lobby, de parler avec des législateurs qui suivent le processus législatif. Nous avons participé au niveau des médias, au niveau de la communication.

En Équateur, nous avons mis en place des améliorations et un certain contrôle a été exercé sur les entités gouvernementales en termes de contenu et des problèmes d'Internet que nous avons aussi et qui font que nous ne sommes pas très très bons au niveau des télécommunications. Nous avons certains problèmes dans ce domaine. Et comme vous le savez, les lobbys ne sont pas faits— ce type de pression, des lobbys, ne sont pas faits d'une année à l'autre ; ça demande des années de travail de façon à ce que certaines choses soient incluses dans les lois. La loi indique que l'on doit pouvoir vendre certains services, ou en tout cas les mettre sur le marché. Et la stratégie des réseaux ne nous permet pas de travailler comme nous voudrions.

Il y a aussi des lobbys à tout ce qui concerne délictuelle, le code criminel, en Équateur, qui indiquent qu'il faut filmer certains utilisateurs ici dans le pays. Nous avons pu interagir d'autres organisations au niveau national, et cette partie de la loi qui datait des années 80, nous

avons dit aux gens de ce qu'ils allaient voter et finalement ils ont refusé cette section.

Donc en termes de législation, je dirais que c'est un résumé. Et aussi tout ce qui concerne la politique publique, nous sommes en train d'essayer d'augmenter le nombre de gens connectés à Internet. Il y a certains cas ou dans d'autres pays, les agences, les services publics, ont des statistiques concernant la connexion, la connectivité de nombreuses personnes connectées dans leur pays, et nous voulons travailler aussi dans ce domaine pour avoir des chiffres. Donc nous avons une organisation qui nous donne ces chiffres. Nous avons un certain niveau de pourcentage, qui est 110 % de la population qui est connectée –ce qui n'est pas possible, ce qui n'est pas réel. Donc nous voulons déterminer qu'une seule organisation devrait avoir la méthodologie adéquate pour faire ce type de statistiques, pour élaborer ce type de statistiques.

En termes de politique publique, nous luttons pour l'accès. Un des piliers de l'accès, c'est la capacité d'accepter. Dans notre région, l'Internet mobile en Équateur est un des systèmes les plus chers de toute la région, de toute la région d'Amérique latine. Donc nous essayons de définir, de trouver une manière de fournir aux utilisateurs un niveau d'accessibilité qui est meilleur. Et nos différents appareils, en Équateur, nous avons un problème aussi à cause des taxes que nous devons payer dans notre pays. Depuis plusieurs années, nous luttons contre ce problème de taxe. Et pourtant, maintenant nous voyons le résultat de ses impôts, de ces taxes qui sont imposées sur ce matériel informatique : les gens ne peuvent pas accéder à Internet. Ils ne peuvent pas exercer leurs droits à travers l'Internet à cause de ce

manque d'infrastructures. Toutes ces actions sont liées à la surveillance, aux politiques publiques, au suivi.

Nous avons travaillé dans ce domaine, en Équateur. Nous avons un plan pour évaluer la situation, pour mesurer les niveaux de blocage. On nous a dit aussi que cela existait, que c'est même un système qui existait dans d'autres pays que nous sommes en train de mettre en place en Équateur. Un de ces systèmes est lié aux données personnelles. Nous sommes les premiers observateurs de ce type de loi qui existe dans le cadre électoral et que nous connaissons actuellement. Et donc nous voudrions que les médias puissent fournir des informations concernant le statut et le niveau éducatif de chaque candidat. Donc nous avons essayé, grâce à ces lois, d'utiliser ces lois dans le contexte électoral que nous traversons actuellement, dans lequel nous sommes actuellement, de façon à ce que les candidats soient présentés, que l'on ait des informations sur ces candidats, et que l'on ait de meilleurs résultats des élections. Voilà. C'est ce que nous faisons donc au niveau des utilisateurs numériques.

Nous sommes un groupe de neuf membres qui viennent de différents secteurs et de différentes tendances politiques, si l'on peut dire. Nous ne pouvons pas oublier la politique, bien sûr. Parce que chacun d'entre nous peut apporter quelque chose à notre organisation et aider, et nous aider, à exercer nos droits et vos droits aussi.

Si vous avez des questions sur ce que je viens de vous dire, je suis à votre disposition pour y répondre. Et j'ai terminé. Merci.

-
- MARITZA AGUERO : Il y a une question de Carlos Vera.
- CARLOS VERA : Plus qu'une question. C'est un commentaire pour Alfredo et Digital Users, ou utilisateurs numériques. Je sais que vous étiez très actif lorsque vous avez présenté votre candidature pour la RALO ; vous étiez très intéressé. Donc vous devez être capable de travailler dans le secteur auquel vous participez. En tout cas, je vous remercie, Alfredo. Merci d'avoir participé. Merci d'avoir fait cette présentation. C'était très utile pour nous tous. Nous vous remercions.
- ALFREDO VELAZCO : Merci beaucoup, Carlos. Et continuez à travailler pour un Internet ouvert. Nous vous soutiendrons dans ce sens.
- MARITZA AGUERO : Merci beaucoup pour votre présentation, Alfredo. Je voudrais savoir s'il y a d'autres questions pour Alfredo d'abord. Dev Anand, allez-y.
- DEV ANAND TEELUCKSINGH : Bonjour. Merci pour cette synthèse. Est-ce que vous avez un site Internet sur lequel nous pouvons obtenir davantage d'informations sur ce qui est fait en Équateur et dans d'autres pays d'Amérique latine concernant les droits de l'homme, l'Internet et les différents enjeux techniques concernant la surveillance des internautes, etc. ?
- Merci, j'ai fini.

ALFREDO VELASCO : Nous avons un site Internet. L'adresse est usuariosdigitales.org ; au début de l'année, nous avons présenté une synthèse de ce qui s'était passé en 2016, et vous trouverez toutes les informations, toutes les campagnes, toutes les alertes que nous faisons actuellement. Donc « usuarios digitales ». Bon.

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup, Alfredo, pour votre participation. Nous allons maintenant donner la parole à Lina Ornelas, du Mexique, qui va nous parler de la défense de la vie privée sur Internet. Lina, allez-y.

LINA ORNELAS : Merci. Merci beaucoup pour votre invitation. Merci de me donner la possibilité de prendre la parole. Ce que je voudrais faire, c'est partager avec vous trois thèmes. Je n'ai que 15 minutes.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : C'est cela. Vous avez 15 minutes.

LINA ORNELAS : Je vais vous parler de trois points, les trois points suivants.

D'abord, comment est-ce qu'on peut habiliter les utilisateurs dans le domaine des services pour qu'ils présentent leur candidature. Dans le domaine des protections des données, Google reçoit ces données, et donc ils ont l'obligation de protéger ces données. Une partie importante de ce problème est la façon dont ils vont pouvoir utiliser le contrôle de façon à ce que ces informations soient exactes si l'on veut les présenter

à une autre compagnie. Deuxième point, très rapidement, le problème de la localisation. La localisation des informations personnelles liées à la surveillance aussi par les différents gouvernements. Troisième point. Je voudrais mentionner la protection des données et la façon dont cela a été discuté en Amérique latine au cours de ces dernières années et dans le futur.

Nous allons parler du premier point d'abord. Il y a des informations, l'utilisation des données personnelles qui va augmenter. Et nous voudrions améliorer la technologie, la croissance de la technologie de l'utilisation de l'Internet. Cependant, nous savons que le recueil de grandes quantités de données donne lieu à certains défis dans l'utilisation de ces données et la façon dont cette utilisation pourrait affecter les utilisateurs finaux. C'est pour cela qu'à Google nous pensons que la discussion doit porter sur la manière de protéger ces données personnelles. Et cela est très important parce que nous croyons dans la prévention. C'est-à-dire, anticiper certains scénarios et ne pas arriver trop tard lors d'un événement. Nous allons devancer ces événements, comme par exemple l'accès non autorisé aux données. C'est pour cela qu'à Google nous essayons de fournir des outils. Dans le secteur de l'industrie, nous avons l'un des meilleurs niveaux pour habiliter nos participants. Et certains de ces outils sont très importants, pour nous en tant que société civile et pour les autorités aussi. Et nous voulons que tous les acteurs, y compris les universités, puissent utiliser ces outils, les connaître.

Google, actuellement, a fait des changements. Lorsqu'il y a des utilisateurs qui donnent leur autorisation à Google pour que Google utilise leurs données, par exemple en compte d'e-mail ou autre, comme

par exemple YouTube, nous avons fait des modifications sur le compte de façon à ce que ce soit beaucoup plus simple de faire certains changements de façon à ce que vous puissiez utiliser différents systèmes. Par exemple, un portable, une tablette, etc.

Sur mon compte, par exemple, si vous décidez que vous ne voulez pas recevoir de la publicité, si vous voulez paramétrer la réception de publicité dans vos recherches, dans les achats en ligne, à partir du moment où vous dites que vous ne voulez pas recevoir de publicité, vous pouvez appuyer sur un bouton en bas de votre écran, il va faire que si vous travaillez sur Google, vous n'allez pas recevoir de publicité sur votre compte quel que soit l'appareil que vous utilisez. Donc c'est ce type de chose que nous créons. Nous allons continuer à fournir de la publicité aussi, parce que c'est comme cela qu'Internet peut être gratuit, grâce à la publicité. La publicité paye les mesures de sécurité et les salaires des personnes qui travaillent avec nous, mais ça ne sera pas une publicité liée aux recherches que feront les utilisateurs. Les utilisateurs seront les architectes de leur service, et Google doit autoriser cela, permettre cela. Nous avons aussi amélioré la stratégie des publicités de façon à ce qu'elles soient plus utiles pour les utilisateurs aussi. Certaines personnes sont très satisfaites de ces changements parce que maintenant elles ne reçoivent plus de choses qui ne les intéressent pas ou des annonces ou des publicités qui ne les intéressent pas du tout.

Dans cette recherche d'un équilibre de façon à utiliser de manière légitime les données à travers– et de fournir ces données au secteur de la publicité, nous essayons de limiter cette publicité. Par exemple, sur un compte, j'ai un outil qui permet de voir les activités de mon compte

au niveau de Google, et Google a inventé un système qui s'appelle la portabilité qui permet que cette information soit fournie aux utilisateurs, que les utilisateurs puissent choisir que faire avec cette information.

Ensuite, nous avons un nouveau site Internet sur lequel nous expliquons aux utilisateurs ce que nous savons sur eux, quels sont les outils qu'ils peuvent utiliser pour avoir accès à ces informations que nous avons, les rectifier, les modifier, corriger ces informations ou les déplacer d'un lieu à un autre. C'est une application de Google que vous trouvez dans les outils de Google.

Je voudrais maintenant vous dire que nous voulons éduquer et habiliter les utilisateurs pour qu'ils puissent contrôler leurs informations qui sont en ligne. Et pour cela, au niveau de la localisation, je dirais qu'il y a un débat sur les données, à savoir si ces données sont plus sûres au sein des territoires, au sein des pays, si l'on va autoriser des services de [inaudible].

Et il y a tout un débat là-dessus concernant la vie privée ; des experts de vie privée donc participent. Ces experts du secteur académique travaillent dans ce domaine. C'est très important de voir où ces informations se trouvent. Mais la question de la sécurité est importante. Et cela peut avoir des conséquences pour une entreprise, par exemple, qui, on risque d'avoir une augmentation des prix de certains services si pour fournir certains de ces services cela va avoir un coût sur l'environnement. Donc la localisation de données peut avoir beaucoup de conséquences qui doivent être analysées à la lumière des données pour l'économie numérique parce que nous sommes plus connectés

que jamais. Nous devons voir comment contrôler– comment ce contrôle fonctionne et où sont les choses.

Je voudrais aussi vous dire que la Commission européenne vient de publier une communication formelle au Parlement et au Conseil européen, et au Conseil économique et social, sur la façon dont on peut construire une économie donnée en Europe. C'est très intéressant à voir. Je pense que vous pouvez accéder à ce document dans lequel ils analysent certains aspects importants. La Commission européenne est en train de dire aux États membres qu'ils ne peuvent pas établir des mesures localisées dans leurs États parce que cela pourrait donner lieu à des distorsions sur le marché européen ou avec leurs partenaires. Et ils ont fourni une analyse très intéressante sur différents types de données. On peut parler maintenant de données minimisées qui donnent lieu à des innovations pour les cas de catastrophe, ou des données qui sont générées par des machines. Donc il nous faut être très prudent parce qu'on peut réintroduire maintenant certaines règles concernant les frontières que l'on appelle le contrôle des frontières pour les droits numériques. La Communauté européenne est en train de voir une augmentation que la Communauté européenne va avoir. On voit qu'il va y avoir davantage de liberté pour les gens, pour le commerce, et qu'il ne faut pas qu'il y ait de barrière dans ce domaine.

En 2015, la Communauté européenne a vu une grande augmentation justement des données. Et le défi maintenant dont je voudrais vous parler, que nous avons pour l'Amérique latine, est que nous devons revoir la législation actuelle lorsqu'il est dit que la personne responsable peut obtenir des services dans le nuage, et que ces services peuvent être au Mexique ou dans un autre pays, et que toutes les mesures

doivent être prises pour que lorsqu'il y a un contrat, ce contrat puisse respecter toutes les mesures de sécurité. Donc la loi mexicaine doit d'abord dire que l'objectif de la loi de protection de données doit être d'avoir un contrôle des données et des données sécurisées de façon à ce que la personne responsable de la compagnie ait toute la transparence nécessaire pour savoir où se trouvent les données et comment sont utilisées ces données, qu'il n'y ait pas de blocage de contenu. Par exemple, lorsque le service est engagé, contracté, et qu'il y a une personne qui est responsable, on ne demande pas son autorisation au titulaire de données, parce que si la sécurité des données est enfreinte, la compagnie devra payer une amende. Même s'il s'agit de données en nuage.

Nous avons aussi vu qu'il y avait des mesures importantes, comme par exemple informer la vulnérabilité des données. Il doit y avoir des mesures très strictes pour être sûr que les informations, certaines informations, soient protégées. Donc il y a un manque de compréhension lorsqu'on dit que la localisation de données va entraîner une sécurité des données. Et il y a des discussions actuellement en Europe. On a une affaire de [inaudible] contre Facebook dans laquelle il a été dit que les mesures de sécurité aux États-Unis s'appliquent à une compagnie qui héberge des données qu'elle soit nationale ou pas, cette compagnie. Donc, ici, il y a une loi qui s'applique.

Je voudrais aussi vous parler de la surveillance des États, de la sécurité nationale que les États devraient avoir. Lorsque l'on pense ici à Google, et aussi au niveau des pays qui ont déjà établi des lois très claires pour que les gouvernements puissent accéder à des informations hébergées dans leur pays, au lieu d'imposer des règles de localisation pour les

données, ce que nous devons faire, c'est demander aux gouvernements lorsqu'ils accèdent à ces informations de faire cela avec certaines normes qui ont été imposées au niveau international pour montrer qu'ils ont besoin de connaître, d'être capable de fournir des informations sur ces données et d'avoir des mesures de sécurité.

Au Mexique, nous avons vu une réforme très importante sur la protection de données de façon à ce que les autorités de sécurité, lorsqu'ils ont des informations venant d'individus, puissent respecter la réglementation de notre pays.

Donc le contrôle peut venir de différentes sources ; ce n'est pas seulement imposer une loi de protection de la vie privée qui pourrait être une mesure protectionniste et causer des dommages à certaines organisations.

Je crois que je n'ai plus beaucoup de temps, mais je dois vous dire que c'est un débat ici important. S'il existe actuellement, nous devons continuer à travailler là-dessus pour savoir quels sont les éléments que nous devons utiliser pour sécuriser nos données.

Dans ce sens, je vais vous recommander un livre qui s'appelle *Privacy on the Ground* de Kenneth Bamberger. Et il dit qu'il a analysé la façon dont les données étaient protégées dans des compagnies aux États-Unis, en Europe. Dans ce type de compagnie, il dit que parfois on a de bonnes lois avec toutes les exigences nécessaires, mais lorsqu'il s'agit de voir si ces organisations appliquent certains contrôles— par exemple, une loi ne va rien ajouter à la protection de l'individu, mais il va y avoir des exigences bureaucratiques qui ne vont pas protéger davantage les gens. Donc, le fait d'ajouter des obligations pour qu'il y ait un responsable de

la vie privée, qu'il puisse être en contact avec le management le plus élevé dans la hiérarchie, est quelque chose qui peut améliorer le secteur.

Et je dois aussi vous dire qu'ici, en Amérique latine, nous discutons de différents types de lois pour la protection des données. C'est une époque très intéressante pour nous, en ce sens. Et nous avons aussi un débat qui a lieu à ce propos au Brésil, au Panama, et il y a des modifications de la loi. C'est normal ; c'est un travail qui est en cours de réalisation. Et nous avons besoin d'améliorer tout ce qui concerne la législation. Ce qui se passe au Chili, en Argentine, et, je pense, au Mexique, nous allons avoir bientôt une réforme du secteur privé.

Les défis sont, d'un côté, de ne pas copier un modèle régulateur ; l'Amérique latine a son propre marché, son propre système. Et il est important aussi de savoir que nous avons nos propres lois qui ont montré que la protection de données peut être faite. Nous devons aussi regarder les alliances qui existent de façon à ce que l'on puisse voir comment affronter tous les problèmes liés à la protection de la vie privée, au déplacement des données, à la transparence entre les pays. Et ce que Google voudrait faire, c'est fournir des idées, une contribution concernant les données, la localisation de données, l'accessibilité aux données. Si vous pouvez faire circuler les données d'une compagnie à l'autre—

[Interprète : pardon, il y a eu une interruption].

Peu importe où se trouvent les données. Nous devons aussi avoir une coopération internationale de bonne qualité. Le traité de Budapest a été très important, par exemple, qui est contre le cyberdélit. Et puis il y

a une situation très intéressante ici aussi. Quelque chose qui a eu lieu au niveau d'une conférence. C'est un protocole additionnel pour l'ISP ou pour les fournisseurs d'Internet, des services Internet, qui doivent fournir des informations aux autorités et faire circuler ces informations. Donc il y a une coopération internationale. Nous pouvons améliorer les systèmes, les standards. Nous pouvons partager ces informations pour que la sécurité internationale s'améliore.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de parler, de prendre la parole ici. Si vous avez des questions, bien sûr, je serais ravie d'y répondre. Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Lina.

Alors, je vais maintenant vous donner la parole pour vos questions. J'ai une question. J'ai vu d'ailleurs qu'il y avait une question dans le chat, et donc je voudrais qu'on la fasse apparaître. Donc la question est la suivante, « Serait-il possible d'avoir des lois claires –c'est en fait une question d'Alberto– serait-il possible d'avoir des lois ou une constitution claire qui permette d'éviter les données transfrontalières ? »

LINA ORNELAS : Excusez-moi. Il y a beaucoup de bruit, donc je n'ai pas bien entendu votre question.

MARITZA AGUERO : Désolée, Lina.

LINA ORNELAS : Excusez-nous. Nous avons beaucoup de problèmes pour entendre votre question. Donc est-ce que vous pouvez répéter ?

MARITZA AGUERO : La question est la suivante : est-il possible de pouvoir clarifier la constitution pour éviter le flot des données transfrontalières ?

LINA ORNELAS : Oui. Bien sûr. Mais ce n'est pas au niveau de la constitution puisque ce serait une question de loi de protection des données, des lois sur la protection des données. Donc il faut que ça soit clair à ce niveau-là, parce que vous savez que les États doivent fournir des informations, donc des lois. Si, par exemple, on a un problème au niveau du ministère, ça doit être pris en compte. Les réglementations génériques, quelles que soient les informations, qu'elles soient confidentielles ou non donc, doivent être protégées.

Donc tout doit être mis en place dans le pays, et c'est le pays qui est chargé de la protection des informations dans son pays. Certaines réglementations pourraient être appliquées à un pays ou à un autre. Alors pour ce qui est de l'information dans le « Cloud », eh bien, moi, j'applique mes lois dans mon pays, mais lorsque vous avez des sociétés un peu plus importantes qui ont d'autres types d'informations, qui doivent engager certains services ou partager certains services, eh bien, ils devront le faire au niveau privé. La sécurité ne dépend pas du lieu où se trouvent les données, mais du contrôle qui est exercé sur ces informations et de l'intégrité des informations. Donc il faut prendre en

compte ces normes et contrôler ces normes qui sont donc fournies par ces sociétés.

Avec toutes les informations que nous avons à notre disposition, nous pouvons devenir centres de données ; fournir des informations d'autres personnes par exemple. Nous pourrions avoir un laboratoire de recherche clinique qui propose des informations et des services dans un certain pays. Donc les données vont continuer de circuler, surtout avec toute l'innovation.

Par exemple, à Stanford, il y a un exemple que je peux vous donner. Donc il y a des informations. Si, par exemple, j'ai un problème cardiaque, donc tout ce qui est relatif à mon âge, est-ce que je fais de l'exercice, etc., toutes les informations médicales pourront être envoyées dans certaines institutions si j'ai besoin par exemple d'une greffe du cœur.

Donc il faut le prendre en compte. Il n'y a pas de règles qui dise que ces données sont limitées à un certain pays ou à un autre. Donc dans ce cas, il faut qu'il y ait des lois de sécurité locale qui soit utilisées, mais qui vont dépendre du pays. Bien sûr, il faut prendre en compte différentes normes. Il faut que les gouvernements soient au courant. Donc il faut que les gouvernements soient informés pour pouvoir créer de nouvelles lois.

MARITZA AGUERO :

Merci beaucoup, Lina, pour votre commentaire. Je donne la parole à qui souhaite poser une question.

HUMBERTO CARRASCO : Je voudrais poser une question à Lina, si possible. S'il n'y a pas d'autres questions et pas d'autres commentaires, Lina, j'aimerais vous remercier pour votre participation à cette présentation qui s'est révélée très productive et très intéressante.

Je passe maintenant la parole à notre dernier intervenant, qui est le directeur général du bureau e-gouvernement, qui va nous parler donc des enjeux de Google en Amérique latine.

MARITZA AGUERO : Vous avez la parole, allez-y. Alors, Cesar, vous avez la parole. Donc, pour l'instant, nous n'entendons pas Cesar.

Cesar, est-ce que vous nous entendez ? Vous pouvez prendre la parole. Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Cesar, vous nous entendez ? Est-ce que vous êtes là ? Est-ce que vous bien connecté ?

MARITZA AGUERO : S'il n'est pas connecté à l'appel, nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Oui. D'accord. Sylvia, est-ce que vous pouvez confirmer si oui ou non Cesar est présent ? Et entretemps, nous allons passer au point 8 de l'ordre du jour. Donc, élection des leaders de LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO : Bon. Apparemment, Cesar est connecté, mais nous allons quand même parler donc des élections des responsables de LACRALO. Je vais donc parler de l'annonce et du processus d'élection.

Donc le processus commencera pour remplacer le président et le secrétaire après le processus de remédiation, en février. Nous vous ferons passer le calendrier de manière à ce que vous ayez toutes les informations nécessaires, et de manière à ce que vous ayez de manière très claire les dates, les dates butoirs, ainsi que les procédures de remplacement du président et de la secrétaire ou du secrétaire.

Donc nous sommes en phase de préparation des informations. Le processus aura lieu après la réunion de Los Angeles. Donc voilà tout ce que j'avais à dire sur ce point.

En ce qui concerne les dates butoirs et les détails, nous vous en ferons part sous peu.

MARITZA AGUERO : Je vois que Sylvia me dit que Cesar est connecté. Donc, Cesar allez-y. Vous pouvez prendre la parole si vous nous entendez.

HUMBERTO CARRASCO : Il semblerait que Cesar n'a pas la parole. Oui Maritza.

MARITZA AGUERO : Silvia a affiché les présentations dans la salle Adobe. Donc si vous souhaitez, vous pouvez y avoir accès. Alors nous avons maintenant Cesar. Allez-y, Cesar. Vous pouvez commencer votre présentation.

CESAR VILCHEZ : Ça va ? Ça marche maintenant ?

HUMBERTO CARRASCO : C'est bon. Nous vous entendons. Allez-y. Vous pouvez y aller.

MARITZA AGUERO : Cesar, allez-y.

CESAR VILCHEZ : Je vois ma présentation dans la salle AC ; très bien. C'est parfait. Merci beaucoup de m'avoir donné cette opportunité d'être avec vous. Merci à l'ICANN de m'avoir invité. Je vais rapidement vous présenter des informations relatives à l'interopérabilité, ou plutôt à la plateforme d'interopérabilité qui nous permet de mettre en place cette interopérabilité dans le cadre de l'État.

Je vais donc parler de l'utilisation des ressources et de l'usage pour les citoyens. Je parlerai des besoins également.

Alors, en matière d'État, on parle de l'État qui travaille avec les différentes entités à différents niveaux, et donc l'interopérabilité est quelque chose d'extrêmement important. Il est important de pouvoir être connecté les uns aux autres, de travailler, de coopérer ensemble de manière à ce que notre travail soit efficace.

Alors nous parlons d'État moderne. L'État moderne, c'est un État ouvert, donc un État transparent. Dans ce sens, nous travaillons avec de *l'open data*, avec des portails ouverts. L'idée, c'est de pouvoir travailler

avec d'autres de manière à ne pas dupliquer les efforts. Donc tous ces efforts, tous ces travaux, nous les faisons ensemble. Nous travaillons surtout dans les domaines ruraux parce que c'est important l'interopérabilité dans les domaines ruraux.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Je vous interromps un instant parce qu'il faudrait que vous parliez un peu plus fort parce que nous ne vous entendons pas. Votre [inaudible] n'est pas suffisant pour que les interprètes puissent vous interpréter, donc nous vous demandons de parler un peu plus fort.

CESAR VILCHEZ :

D'accord. Compris. Donc ce que je disais c'est que l'interopérabilité contribue à la modernité de l'État, ainsi qu'au développement de différentes applications pour les différents dispositifs mobiles et autres.

Depuis 2013, nous avons pu travailler ensemble au Pérou pour mettre au point tout ce qui est e-gouvernement, gouvernement électronique, en modernisant donc les choses grâce à une politique. Cela implique des composantes très importantes, telles que l'utilisation des données, l'interopérabilité. Tout ceci se traduit en politiques publiques et en plans stratégiques à appliquer aux utilisateurs.

L'interopérabilité doit également être prise en compte dans la gestion des processus dans d'autres domaines. Il est également important de proposer des formations à différentes parties prenantes de manière à ce que l'interopérabilité fasse réellement partie de la modernisation de l'État, du pays.

Il est également important de bien considérer des indicateurs. Au jour d'aujourd'hui, nous avons une plateforme d'interopérabilité qui est liée à un logiciel public, et nous avons des normes d'interopérabilité à prendre en compte. Par exemple, nous avons des universités publiques qui utilisent désormais cette plateforme. Il est également important —

Alors, diapositive suivante, s'il vous plait. Alors, la suivante, s'il vous plait. On parlait des changements, mais là, vous avez en fait les liens entre la politique nationale et l'interopérabilité. Donc nous avons les différentes organisations. Nous avons une coordination avec des institutions publiques. Nous avons également la réglementation à prendre en compte. Et nous avons, au niveau technique, des points à considérer.

Donc, politique nationale pour le gouvernement électronique au Pérou avec différents objectifs. Premièrement, de renforcer le gouvernement électronique et l'échange d'informations pour améliorer les services publics. Et bien sûr, la bande passante est très importante, bien sûr, pour améliorer l'accès aux services publics. Donc, de plus en plus, cela devient une bonne pratique dans le secteur public comme dans le secteur privé. Le premier objectif est très important en matière d'interopérabilité, donc de garantir la sécurité des informations.

Alors, ensuite il vous plait. Deuxième objectif, c'est donc *l'open data*. Donc, l'idée c'est d'améliorer l'interopérabilité, d'améliorer la qualité des services publics pour les utilisateurs. Tout est basé là-dessus. Donc l'idée c'est d'avoir un point de vue unique, et non pas un point de vue divisé.

Ensuite, s'il vous plait. Nous avons une situation très multiculturelle dans notre pays. Nous sommes un pays avec différentes cultures. Donc voilà la plateforme d'interopérabilité. Et donc elle permet l'échange d'informations de manière automatisée entre différentes entités publiques. Elle permet également une meilleure gestion des processus.

Ensuite, s'il vous plait. Donc nous avons un projet de gouvernement électronique, qui date déjà de quelques années. L'idée, c'est d'améliorer l'infrastructure avec trois composantes : les transactions, l'infrastructure officielle pour les signatures électroniques donc signatures électroniques au sein du gouvernement, et les certificats donc, par exemple, l'émission de documents d'identification. Donc c'est un service public en ligne qui doit être interopérable. Nous avons également un moyen de paiement virtuel. Ceci est particulièrement important pour le secteur bancaire.

Alors, ensuite, ce projet nous a permis de matérialiser l'échange d'informations entre différentes entités afin de fournir les informations de manière sécurisée à différentes institutions. Depuis 2011, cette plateforme nous permet de fournir les informations de manière plus organisée. Alors, là, vous avez ce dont je vous avais parlé tout à l'heure. Il y a eu échange d'informations entre différentes institutions publiques. Donc, cette plateforme d'interopérabilité contribue à fournir des informations de manière adéquate au niveau des transactions.

Et nous avons également un moyen d'organiser le flot d'informations de manière à fournir les informations à l'utilisateur. Depuis novembre de l'année dernière, il y a certains services qui existent. Donc, par exemple,

l'émission de passeport, de permis de conduire, donc certains services qui sont pris en compte dans ce processus.

SILVIA VIVANCO : Cesar, je vais vous demander encore une fois de parler plus fort pour les interprètes parce qu'on vous entend très mal.

CESAR VILCHEZ : D'accord. Voyez certains détails de ce projet.

Nous utilisons beaucoup de méthodologies différentes, comme par exemple le RUPITIL. Nous utilisons aussi ISO-12207 et ISO-17799 et autres, et d'autres normes. Et nous avons aussi des systèmes d'interopérabilité en fonction des accords avec le gouvernement. Et donc nous voudrions remercier le gouvernement pour sa collaboration dans ce domaine.

Un autre point important que je voudrais mentionner ici concerne la quantité d'argent. Il s'agit de 4,4 millions USD qui ont été investis dans ce projet. Voilà. Et c'est une solution intégrale pour la gouvernance des services Web de l'État. Il y a un contrôle centralisé et une gestion centralisée de l'interopérabilité des différentes politiques, qui répondent à différentes normes liées à la sécurité, à la sécurité avec les structures de données avec le DNS, et nous avons un contrôle permanent des informations.

Sur cette diapo, ici, vous voyez un exemple de l'interopérabilité dont je vous parle. Et vous voyez donc la conception et le développement des composantes de cette plateforme.

Et au mois d'octobre 2011, nous avons créé cette plateforme d'interopérabilité.

Prochaine diapo, ici, vous voyez le résultat d'un travail conjoint avec différents secteurs du gouvernement. Vous voyez ici les livrables du projet et la maquette générale du projet. Nous avons de 1 à 8 livrables.

HUMBERTO CARRASCO : Excusez-moi de vous interrompre, Cesar. Il nous reste 8 minutes, et il y a d'autres points de notre ordre du jour que nous devons encore traiter. Je vous demanderais donc de finir rapidement cette présentation.

CESAR VILCHEZ : Bien. Ici, vous voyez quelques détails des composantes techniques de cette plateforme, par exemple, le nombre de serveurs physiques et virtuels, le nombre de classeurs. Et vous voyez qu'il y a des principes en termes d'architecture. Par exemple, la « scalabilité », la stabilité, la flexibilité. Et d'autres plateformes d'institutions publiques ont les mêmes types de principes. Ils ont, eux aussi, la flexibilité et la stabilité que nous avons.

HUMBERTO CARRASCO : Cesar, excusez-moi de vous interrompre. Mais je crois que vous ne m'avez pas compris. Nous vous demandons de conclure cette présentation. Il ne nous reste que 8 minutes pour conclure notre téléconférence.

CESAR VILCHEZ :

D'accord. Je voudrais vous montrer la dernière diapo, et conclure là-dessus si vous le permettez.

Donc pour conclure, je voulais vous dire que depuis le mois de novembre 2016, cette plateforme a intégré des informations et des données, des informations personnelles, des données concernant la propriété. Et les institutions publiques ne demandent plus aux utilisateurs de présenter ces documents. Dans le passé, ces documents étaient réclamés aux utilisateurs sous la forme de papiers. Ce n'est plus le cas, parce que ces documents, cette information, est disponible sur ces plateformes.

Et à la fin du mois de décembre, nous avons envoyé toutes les informations pour, donc, échanger les informations de manière électronique de façon à alimenter cette plateforme. Quelque chose de très important en termes d'interopérabilité entre les pays. Ça va nous permettre d'échanger des informations. Par exemple, des informations concernant le fisc, qui vont être très importantes pour nos pays.

J'ai fini. Merci de m'avoir donné la parole et je vous remercie à tous de m'avoir écouté.

HUMBERTO CARRASCO :

Merci beaucoup, Cesar, pour votre présentation. Nous sommes navrés, mais il n'y a pas de temps pour poser des questions. Et nous allons passer directement au point suivant de notre ordre du jour.

Il s'agit du « Divers », et nous allons parler des demandes de budget pour l'exercice fiscal 2018. Nous avons quelques idées déjà. J'ai envoyé

un e-mail à notre liste de façon à ce que vous puissiez fournir des idées pour ces demandes additionnelles de budget pour l'exercice fiscal 2018.

J'ai reçu quelques e-mails déjà avec certaines idées que vous avez proposées. Par exemple, j'ai reçu un e-mail d'Alfredo Lopez qui demande, pour mai 17, la possibilité d'organiser le deuxième forum de gouvernance.

J'entends des conversations parallèles. Il y a des personnes qui parlent en parallèle. Donc je vais demander à tous les participants de mettre leurs micros en muet.

SILVIA VIVANCO :

Je voudrais vous demander à tous de mettre vos micros en muet si vous ne prenez pas la parole. Nous entendons beaucoup de bruit, ici. De bruit de fond. Il y a un micro qui est ouvert. Nous entendons un bruit de fond sur la ligne d'espagnol.

HUMBERTO CARRASCO :

J'ai reçu un e-mail d'Alfredo Lopez qui propose que l'on fasse quelque chose que l'on a fait en 2016 sur le forum de gouvernance, sur le forum sur la sécurité numérique pour l'année fiscale 2019, qui va de juin 2017 à juin 2018— pardon, pas 2019. 2018.

Nous proposons d'organiser ce forum en mai 2017, et donc, comme ça, notre budget sera prévu pour cela. Et maintenant, pour reprendre, cela suit la demande d'accord. Mais, Alfredo, je vais essayer de demander à Rodrigo de la Parra ou Alfredo de travailler ensemble parce que, pour

ces demandes spéciales, ce type de demandes spéciales pour des budgets spéciaux, ça ne va pas marcher.

Il y a un autre IGF. Il y a une autre idée d'un autre membre de LACRALO. La date butoir pour la présentation pour ce forum est le 14.

Donc si vous avez d'autres idées, nous serions ravis de les entendre. Nous en avons parlé avec Heidi. Il va y avoir une réunion mensuelle. On va attendre jusqu'à demain. Et il y a eu un problème donc avec la date butoir qui était le 14 janvier, c'est pour cela que nous avons organisé cette réunion, que nous en parlons aujourd'hui au cours de cette réunion.

On a aussi dit que la date butoir, ou la date, était — qu'il n'y avait pas eu suffisamment de temps pour exprimer donc ces projets. Et donc, nous allons attendre jusqu'au 30 janvier. Et donc, on reporte cette date butoir.

Il y a des personnes qui sont en train d'écrire. Je vais maintenant donner la parole à ceux qui veulent donner leur opinion sur ce problème.

Bien. Alberto Soto a raison. Alberto, est-ce que vous voulez poser une question ? Allez-y.

ALBERTO SOTO :

Je vais essayer de prendre la parole. Deux choses que je voudrais dire.

Nous devons proposer des idées directement par e-mail pour demain.

Mon autre question. Nous allons devoir prendre une autre mesure différente, parce que tous les ans les responsables des finances de

l'ICANN montrent le budget au dernier moment. Nous devrions travailler à l'avance, même si nous ne savons pas maintenant quelle sera la date butoir. Nous devrions pouvoir commencer à travailler de façon à ce que lorsque l'on a cette date butoir, on puisse la présenter tout de suite.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Alberto. Je suis tout à fait d'accord avec vous. C'est quelque chose que nous avons dit au sous-comité. Nous avons insisté et nous avons dit que les dates butoirs ne nous laissent pas le temps de travailler sur ces projets. Et la manière de résoudre cela, c'est d'essayer d'avoir une réunion ensemble, et de présenter des idées, des idées qui pourraient être bonnes, positives pour LACRALO. Je suis d'accord avec vous.

Très bien. Donc nous n'avons plus de temps pour notre téléconférence. Donc je pense que le reste des questions, eh bien, nous en parlerons par le biais de notre liste de diffusion.

Silvia ?

SILVIA VIVANCO : Je crois que nous avons donc terminé.

HUMBERTO CARRASCO : Tout à fait. Silvia a affiché le lien avec le budget, et Johnny nous dit qu'il serait bien de fournir le format selon lequel nous allons fournir, nous allons envoyer nos idées. Très bien. Nous allons donc envoyer par e-mail.

Notre réunion, une fois terminée, nous enverrons un mail là-dessus. Je l'avais déjà envoyé, mais je vais le retrouver et je vous le renverrai.

SILVIA VIVANCO :

Dev vient d'afficher un lien sur le chat. Il y a un calendrier qui n'est pas utilisé jusqu'à maintenant. Donc n'hésitez pas à inscrire vos activités avant, de manière à ce que les gens puissent savoir ce qui va se passer au cours des mois à venir, de manière à avoir des propositions avant les activités. Donc ce calendrier a été affiché. Il est également sur la page wiki et sur la page wiki de LACRALO.

HUMBERTO CARRASCO :

Merci beaucoup. Il nous reste quelques questions en attente, mais j'aimerais vous remercier à tous d'avoir participé. Nous terminons notre conversation par la liste de diffusion. Merci. Bonsoir à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]